

*Communiqué de presse*  
*15 avril 2025*

**Alternance paritaire :**  
**Madame Marie-Jeanne SIMONINI (U2P) devient Présidente**  
**et Monsieur Louis DUCREUX (CFDT) Vice-président de la**  
**Commission paritaire régionale d'Opco EP en Corse**

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'Opco EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

**Madame Marie-Jeanne SIMONINI (U2P) devient Présidente et Monsieur Louis DUCREUX (CFDT) Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Corse.**

**À compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'Opco EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'Opco EP.**

**Madame Marie-Jeanne SIMONINI (U2P), Présidente de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Corse.**



Artisane, coiffeuse de métier depuis 1964, Marie-Jeanne Simonini a vite compris que la formation était le levier indispensable pour évoluer et faire grandir la profession. Elle a donc mis son énergie au service de la formation. Ses différents mandats et missions : Conseillère municipale, Conseillère prudhomale, Présidente Régionale des coiffeurs, Médiatrice du CPSTI, Présidente du CA à l'IUT de Corse, siège au CA de l'union des présidents de UNPIUT, lui ont permis de parcourir le monde jusqu'au Japon pour y dispenser des formations en coiffure et insuffler de belles initiatives dans le domaine de la formation avec le module proposé en conseil en image et savoir-être des individus. Elle a été nommée Présidente lors de l'installation de la 1<sup>ère</sup> CPR en 2020 et est renouvelée jusqu'à mars 2027.

## **Monsieur Louis DUCREUX (CFDT), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Corse**

Chargé d'études à la Collectivité de Corse. À la CFDT depuis 1989, Louis DUCREUX a toujours œuvré dans la formation professionnelle. En 1990, il devient administrateur d'Agefos PME jusqu'à sa dissolution et revient membre de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP à son installation en septembre 2020.

Défenseur du paritarisme et militant pour le développement des compétences, il a exercé d'autres mandats, notamment au sein du FONGECIF. Il a renouvelé son mandat à AT PRO et est co-vice-président du CREFOP. Au sein de la CFDT, il est d'abord Secrétaire Général de l'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) pendant 4 ans, et actuellement Secrétaire Général Adjoint



L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR), couvrant l'ensemble des 306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer.**

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;**
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**
- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

*“ Cette nomination permet la poursuite du travail initié depuis 2020, à la fois par le Conseil d’administration de l’Opco EP mais également par les équipes de proximité en région que je tiens à remercier.*

*Notre priorité absolue est de mettre en œuvre notre Plan d’action régional, en plaçant l’intérêt général au cœur de nos initiatives pour le compte de nos bénéficiaires. Dans cette perspective, nous poursuivrons collectivement nos efforts pour promouvoir la formation professionnelle et l’alternance, en répondant précisément aux besoins et attentes exprimés, notamment en faveur de l’alternance. ”*

**Marie-Jeanne SIMONINI, Présidente de la Commission paritaire régionale en région Corse**

*“ J’adresse avant tout mes vifs remerciements à l’équipe technique pour son investissement quotidien ainsi qu’aux membres de la CPR. J’apporte mon total soutien à notre nouvelle présidente et m’engage à ses côtés pour le développement des entreprises et salariés de notre territoire.*

*Je suis fier d’avoir contribué à la mise en œuvre du PAR en 2024 notamment sur les actions autour de l’alternance qui nous mettent en visibilité et renforcent le lien avec les acteurs locaux. ”*

**Louis DUCREUX (CFDT), Vice-président de la Commission paritaire régionale en région Corse**

## **À propos de l’Opco des Entreprises de Proximité**

L’Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l’un des principaux acteurs de l’écosystème de la formation professionnelle et de l’apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l’artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l’interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S’appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l’Opco EP agit au plus près des bassins d’activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s’appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l’alternance, le déploiement d’un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l’alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l’emploi, l’Opco EP conduit également une mission d’observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d’anticiper les transformations à venir.

L’Opco EP est né de l’accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l’U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

**opcoep.fr**

**Présidente : Céline Schwebel**

**Vice-présidente : Aline Mougnot**

**Directeur général : Arnaud Muret**

### **Contacts presse Opco EP**

- Agence Proches, Mélanie Farge, Directrice de clientèle : 07 63 13 42 10 - [opcoep@agenceproches.com](mailto:opcoep@agenceproches.com)
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - [manon.daffara@opcoep.fr](mailto:manon.daffara@opcoep.fr)